

# CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE

---

*Section des Eaux*

---

SEANCE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2005

---

**DEMANDE D'AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION ET DE REMISE AUX NORMES DE LA  
STATION D'EPURATION DE LE BARCARES PRESENTE PAR LE SIVOM DE LEUCATE/BARCARES  
(PYRENEES-ORIENTALES)**

---

**AVIS**

---

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ses rapporteurs entendus et après discussion :

- 1- émet un avis favorable au projet d'extension et de remise aux normes de la station d'épuration de Le Barcarès présenté par le SIVOM de Leucate/Barcarès (Pyrénées-Orientales) ;
- 2- demande que :
  - les arrêtés préfectoraux définissant le périmètre d'agglomération pour la collecte et le traitement des eaux usées et les objectifs de réduction des flux de substances polluantes soient pris ;
  - que le projet présenté soit en cohérence avec un éventuel schéma départemental d'élimination des matières de vidange, et que l'arrêté préfectoral fixe des prescriptions relatives aux ouvrages de réception de ces matières de vidange ;
  - un calendrier soit établi pour la collecte et le traitement des eaux parasites.

**COPIE CONFORME**